Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601535-20260708-2026_048-DE

COMMUNE DE PEAULE
Département du Morbihan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 23
Présents : 23
Pouvoirs : -
Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 6 juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier le mercredi 1er juillet 2026, s'est réuni, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François BREGER, Maire de PÉAULE

N° 2026-048

PRESENTS : M.BREGER Jean François, DEGRES Lauriane, BOSQUILLON DE JENLIS Eric, ETIENNE Patricia, MOREAU Alain, PROVOST Odile, PARAZINES Claude, CRUAUD Muriel, RYO Nathalie, DE BIZEMONT Loeïza, STEVANT Anthony, LECLAIRE Elodie, GURIEC David, LE PENUIZIC Jean-Marc, DELAUNAY Gwénola, RICHARD Yvon, PERION Erwan, RYO Audrey, TRICHEREAU Benoit, RYO Gaël, PICAUD Nolwenn, ROUSSE Alexandre, RIVIERE Allan

SECRETAIRE : MOREAU Alain

Objet : Travaux et voirie – aménagement et sécurisation de la rue de Keroger – approbation de l'avant-projet définitif et de son plan de financement

Le Procès-verbal de la séance a été affiché à la porte de la Mairie
Le 8 juillet 2026

Monsieur le Maire rappelle les délibérations n° 2026-002 et 2026-035 par lesquelles le conseil municipal a autorisé la sollicitation des demandes de subvention (DETR, PST, ...) en lien avec le plan de financement provisoire relatif à l'Avant-Projet Sommaire, puis en lien avec le travail de la commission voirie et consultation des riverains, et, dans l'attente de l'Avant-Projet Définitif, les demandes de subvention auprès du Fond Vert mobilités durables en territoires ruraux et intermédiaires et dans le cadre de l'appel à projets FEDER pour l'aménagement cyclable.

L'Avant-Projet Définitif a été adressé par le maître d'œuvre, bureau d'étude Franck Legavre, et, a été examiné par la commission voirie en date du 17 juin 2026 qui a donné un avis favorable sur le projet. Aussi, il est proposé de valider le plan de financement mis à jour comme suit :

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601535-20260708-2026_048-DE

DEPENSES			RECETTES		
Type dépense	montant en HT	montant en TTC	Type recette	montant en TTC	%
maîtrise d'œuvre	22 150,00 €	26 580,00 €	Etat DETR	102 000,00 €	15,06%
bureau d'étude	3 109,50 €	3 731,40 €	Département PST	87 500,00 €	12,92%
Travaux de terrassement voirie réseau	452 000,00 €	542 400,00 €	FV mobilités durables en TRMD*	72 210,00 €	10,66%
Revêtements, espave verts et mobilier	87 000,00 €	104 400,00 €	ADP	37 505,00 €	5,54%
			FEDER développement de la pratique du vélo	60 416,00 €	8,92%
			FCTVA 16,6 %	112 400,49 €	16,60%
			Autofinancement	205 079,91 €	30,29%
Total	564 259,50 €	677 111,40 €	Total	677 111,40 €	

Pour rappel, les travaux du SIAEP doivent débuter en septembre 2026, les travaux de la commune suivront début 2027 pour une fin attendue en juillet 2027.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Municipal délibère par 23 voix pour :

-**APPROUVER** l'Avant-Projet Définitif des travaux à réaliser pour la sécurisation de la rue de Keroger, pour un montant estimé à 677 111.40 € TTC, maîtrise d'œuvre incluse ;

-**DIRE** que les dépenses seront inscrites au prochain budget.

Le Maire
Jean François BREGER

MAIRIE DE PEILLE (Morbihan)